



# ANNONCE RECRUTEMENT

RECRUTEMENT AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2021

AGENT SOCIAL

**POSTE DE REMPLAÇANTE SUR LES DEUX STRUCTURES  
INTERCOMMUNALES**

**CRÈCHE MULTI ACCUEIL « LES CASTORS JUNIORS » – FLORAC TROIS  
RIVIÈRES ET  
MICRO CRÈCHE « LES CHEVEUX D'ANGE » – SAINTE-ENIMIE**

*Par voie statutaire sur le grade d'AGENT SOCIAL ou à défaut par voie contractuelle*

**Poste à temps non complet : 24 heures/ semaines – temps annualisé**

Suite à la prise en gestion directe de la crèche de Florac, ce poste de « volante » mutualisé a été ouvert pour assurer les remplacements sur les deux structures en fonction des besoins du service.

## Missions :

- Prendre soin de l'enfant de 2 mois à 6 ans accueilli quotidiennement au sein du multi-accueil en l'absence de ses parents.
- Assurer la sécurité physique et affective d'un groupe d'enfants dont il a la responsabilité en respectant les pratiques parentales
- Contribuer au développement et à l'éducation des enfants et assurer une bonne communication avec les parents par le biais des temps de transmissions.
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité dans les locaux et notamment assurer la sécurité alimentaire des repas livrés par un prestataire
- Aménager l'espace pour l'accueil des enfants, assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie, désinfecter les jouets
- Participation aux réunions d'équipe et aux analyses de pratiques professionnelles
- Encadrement des stagiaires et des contractuels remplaçants

## Profil recherché :

- 2 ans d'expérience au minimum auprès de jeunes enfants et être titulaire d'une certification au moins de niveau 5, enregistrée au répertoire national de certifications professionnelles prévu à l'article L. 335-6 du code de l'éducation (Cap petite enfance, diplôme d'assistants familiaux) ou 3 ans d'expérience au minimum en tant qu'assistant(e) maternel(le) agréé(e)
- Connaissances de l'environnement juridique des collectivités territoriales
- Devoir de réserve et sens du service public

## COMPÉTENCES RELATIONNELLES REQUISES :

- Accueillir, écouter, créer une relation de qualité et de confiance
- Respecter l'enfant et ses parents (habitude de vie et rythme de l'enfant),
- Observer les enfants et échanger avec l'équipe d'encadrement,
- Analyser et prendre des initiatives,
- Analyser et adapter ses pratiques professionnelles,
- Être autonome, disponible et ponctuelle,
- Savoir travailler en équipe, échanger les observations sur l'enfant, sur son développement, son évolution et les transmettre,
- Avoir l'esprit d'équipe et faire preuve d'adaptabilité,
- Uniformiser les pratiques professionnelles.

## **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES**

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86

Email : [contact@cggcc.fr](mailto:contact@cggcc.fr) - [www.gorgescaussescevennes.fr](http://www.gorgescaussescevennes.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### COMPÉTENCES TECHNIQUES REQUISES :

- Adaptabilité, disponibilité et réactivité
- Prise en charge individuelle et collective des enfants,
- Implication et respect du projet d'établissement,
- Aptitude à actualiser ses connaissances,
- Organisation, réactivité et rigueur,
- Maîtrise et respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- Maîtrise des postures professionnelles à tenir en cas d'accident, de manifestation allergique, de trouble comportemental.

#### CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE :

- Horaires de travail **variables** en fonction des obligations de service public
- Planning communiqué 48h à l'avance en cas de congés annuel ou de remplacement pour autorisation d'absence ou formation
- Remplacement possible la veille pour le lendemain ou le jour même en cas de maladie ou urgence familiale
- 24 heures semaine – temps annualisé

#### Conditions :

Rémunération statutaire + régime  
indemnitaire + CNAS + participation  
prévoyance + participation mutuelle

**Candidatures** (CV + lettre de motivation manuscrite + copie des diplômes + dernier arrêté ou notification de réussite au concours) à adresser avant le **1<sup>er</sup> août 2021** par courrier (à l'attention du Président de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes) à l'adresse suivante :  
Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes, 22 rue Justin Gruat  
48400 Florac Trois Rivières ou par mail à Monsieur Fabrice DELTOUR :  
[fabrice.deltour@ccgcc48.fr](mailto:fabrice.deltour@ccgcc48.fr)

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières  
Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86  
Email : [contact@ccgcc.fr](mailto:contact@ccgcc.fr) - [www.gorgescaussescevennes.fr](http://www.gorgescaussescevennes.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h